

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCIAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Vincent MOUGIN **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2024-03-17B-Budget Centre Aquatique-Compte de gestion 2023**

*Rapporteur : Thomas BIETRY*

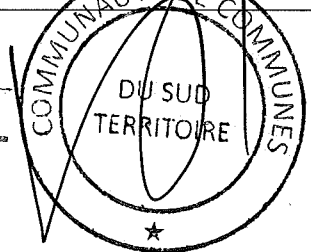
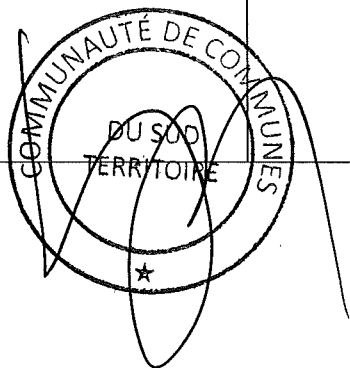
*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;*

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023.


**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le compte de gestion du receveur relatif au budget annexe du centre aquatique pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

*Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le <b>MERCREDI 24 AVR. 2024</b></p> <p>Le Président, Le Président <b>Christian RAYOT</b></p>	<p><b>Le Président, Le Président Christian RAYOT</b></p>  
--	---

## Résultats budgétaires de l'exercice

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
 Reçu en préfecture le 24/04/2024  
 Publié le   
 ID : 090-249000241-20240411-2024\_03\_17B-BF  
 Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	381 026,80	1 465 852,32	1 846 879,12
Titres de recette émis (b)	35 358,78	1 005 128,12	1 040 486,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	35 358,78	1 005 128,12	1 040 486,90
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	381 026,80	1 465 852,32	1 846 879,12
Mandats émis (f)	140 781,77	1 031 475,07	1 172 256,84
Annulations de mandats (g)		17 168,79	17 168,79
Depenses nettes (h = f - g)	140 781,77	1 014 306,28	1 155 088,05
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	105 422,99	9 178,16	114 601,15
(h - d) Déficit			

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20240411-2024\_03\_17B-BF

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif BA CCST CENTRE AQUATIQUE Investissement Fonctionnement	143 044,48		-105 422,99 -9 178,16 -114 601,15		37 621,49 -9 178,16 28 443,33
Sous-Total	143 044,48		-114 601,15		28 443,33
TOTAL II	143 044,48		-114 601,15		28 443,33
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	143 044,48		-114 601,15		28 443,33

